

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SLOW » en abrégé « SCI SLOW »

Siège Abidjan, Marcory, Résidentiel, Lot 163, Ilot 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/12/2024 reçus par Me ME KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/12/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SLOW » en abrégé « SCI SLOW »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et en tous pays :

- L'acquisition, la construction, la gestion, le partage des biens immobiliers ainsi que de procéder à leur division au profit de ses associés selon les modalités définies dans un protocole en annexe ;

- L'exploitation, la mise en valeur, des bien sociaux, ainsi que toute opérations financières, mobilière ou immobilières se rapportant à l'objet.

- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet ;

- L'obtention, le cas échéant de toutes ouvertures de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse ;

Et Généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Résidentiel, Lot 163, Ilot 04

Dirigeant(s) Mme SAYEGH EPSE ABI AAD ZOHRA
(ADMINISTRATEUR), M EZZEDDINE AHMAD
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00197 du 17/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77790/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

